

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

24-F-341

24-A-0116	Comité social territorial - Composition de la formation spécialisée
24-A-0117	Commission administrative paritaire - collège des représentants du personnel - Ajustements de la composition
24-A-0122	VILLENEUVE D'ASCQ -Boulevard du Breucq - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0123	LOOS -Chemin Vert - Chemin de Flesquières - M341 - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-DD-0192	MONS-EN-BAROEUL - Rue de Provence - Déclassement par anticipation d'emprises relevant du domaine public métropolitain
24-DD-0206	Régie d'avances Délégation des Institutions Européennes- Modification des modalités de fonctionnement de la régie
24-DD-0207	QUESNOY SUR DEULE - 29 rue d'Ypres - Exercice du droit de préemption urbain à prix conforme

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.